



ANNEXE 2 AU CONTRAT DE SEJOUR TARIFS EN VIGUEUR AU 1^{er} JANVIER 2024	
Dépôt de garantie :	973,80 € (F1 BIS) 843,95 € (F1 sans balcon) 1 320,32€ (F2)
Redevance mensuelle* : <i>* sont inclus : les charges d'eau, d'électricité, de chauffage, l'abonnement téléphonique, la fourniture d'un médaillon d'appel d'urgence.et les animations.</i>	973,80 € (F1 BIS) / mois 843,95 € (F1 sans balcon) / mois 1 320,32€ (F2) / mois
Cellier :	16,84 € 4m ² / mois 24,53 € 6m ² / mois
Assurance collective MATMUT :	44 € / an (Formule 1) 74 € / an (Formule 2)
Abonnement WIFI	14,12 € / mois
Blanchisserie :	
- Lavage	1,41 € le cycle
- Séchage	1,41 € le cycle
- Fourniture de lessive	0,75 € le cycle
Déjeuner Résident (Formule repas quotidiens)	11,20 € le repas
Déjeuner Résident (Formule 15 repas)	12,62 € le repas
Dîner	6,99 €
Potage	1,18 €
Potage et Dessert	2,73 €
Café	0,51 €
Repas Invité	16,50 €
Chambre d'hôte	26,24 € la nuit
Petit-déjeuner hôte	5,27 €
Photocopie Format A4 noir et blanc	0,18 €
Photocopie Format A4 couleur	0,49 €

Tarifs en vigueur au jour de la signature du contrat de séjour